



INSCRIPTION AUX MESSES DE NOËL À PESSAC

(sous réserves d'adaptations selon les consignes sanitaires pour les 24 et 25 décembre)

Les mesures liées à la situation sanitaire limitent le nombre de places disponibles par église :
74 à l'église St Jacques ; 104 à l'église St Jean-Marie Vianney ; 94 à l'église St Martin.

Cette situation nous amène à envisager l'accès aux messes de Noël **SUR INSCRIPTION** pour éviter les refus d'accueil au-delà des capacités possibles de places assises, les places debout étant interdites.

A cet effet, vous voudrez bien compléter le bulletin ci-après (disponible sur le site internet du secteur pastoral <http://paroisse-pessac.fr>) et le retourner au plus tard le 21 décembre à contact@paroisse-pessac.fr (ou le remettre dans la corbeille présentée à cet effet à la sortie de la messe).

Pour effectuer votre demande de réservation veuillez mettre le chiffre 1 devant votre premier choix et le chiffre 2 devant votre second choix. L'équipe de gestion des inscriptions répartira les personnes dans les célébrations en suivant l'ordre d'arrivée des inscriptions. Si votre premier choix est complet vous serez inscrits sur le second. Si les places sont toutes prises vous en serez informés au plus tard 3 jours après le dépôt de votre bulletin. La confirmation de l'acceptation de votre réservation vous sera adressée par mail ou par téléphone si vous ne disposez pas de mail.

Pour des raisons de vérification d'inscription, de mesures sanitaires et de sécurité, l'accès à l'église se fera dans la ½ heure avant l'horaire de la messe. La nécessité de multiplier les célébrations dans un délai court et avec ces précautions d'accueil exige de chacun la discipline de la ponctualité. Nous vous demandons par conséquent de ne pas arriver au dernier moment mais minimum 15 minutes avant le début de la célébration.

Pour tout contact téléphonique : 06 30 96 90 34

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM – prénom :

Informations obligatoires, sauf pour l'adresse mail si vous n'en disposez pas :

Adresse mail : @

Téléphone (si possible mobile) :

Pour les couples et les familles avec des enfants mineurs vous pouvez inscrire sur cette même fiche votre conjoint et/ ou vos enfants mineurs en inscrivant ci-après leurs prénoms :

.....
.....
.....

Vos choix (en indiquant sur la ligne devant les messes de vos choix : 1 (choix1) et 2 (choix 2))

- Messe de Noël du 24 – 15h45 à St Martin
- Messe de Noël du 24 - 17h45 à St Jacques
- Messe de Noël du 24 – 17h45 à St Martin
- Messe de Noël du 24 - 17h45 à St Jean-Marie Vianney
- Messe de Noël du 24 - 20h 15 à St Jean-Marie Vianney
- Messe de Noël du 24 - 20h 15 à St Jacques
- Messe de Noël du 24 - 22h15 à St Martin
- **Messe de Noël du 25 - 9h 15 à St Jacques**
- **Messe de Noël du 25 - 10h15 à St Jean-Marie Vianney**
- **Messe de Noël du 25 – 10h45 à St Martin**

Fait à, le